

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DE  
L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION



BURKINA FASO  
*Unité-Progrès-Justice*

# FORUM NATIONAL DES DIRECTIONS DES SERVICES INFORMATIQUES (FNDSI) DU SECTEUR PUBLIC

PROJET DE TERMES DE REFERENCE

DU 1<sup>ER</sup> FNDSI

## SOMMAIRE

<b>1. Contexte et justifications</b> .....	3
<b>2. Thème du 1<sup>er</sup> FNDSI</b> .....	3
<b>3. Objectifs</b> .....	4
3.1 Objectif global .....	4
3.2 Objectifs spécifiques .....	4
<b>4. Résultats attendus</b> .....	5
<b>5. Méthodologie</b> .....	5
<b>6. Dates et lieu</b> .....	5
<b>7. Organisation et suivi-évaluation</b> .....	6
<b>8. Participants</b> .....	6
<b>9. Financement</b> .....	6

## 1. Contexte et justifications

Le gouvernement du Burkina Faso dans sa politique de modernisation de l'administration publique a institué les Directions des Services Informatiques (DSI) dans les Ministères par l'adoption du décret n° 2016-027/PRES/PM/SGG-CM du 23 février 2016 portant organisation-type des départements ministériels. Cependant, des obstacles d'ordre règlementaire et organisationnel ne favorisent pas à chaque fois la coordination et l'alignement des systèmes d'informations sectoriels à la politique nationale de développement de l'économie numérique. Pour y remédier et dans le but d'instaurer une synergie d'actions entre les directions en charge des TIC dans les organismes publiques, le Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes (MDENP) a initié, à travers la Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication (DGTIC), le Forum National des Directions des Services Informatiques de l'Etat (FNDSI).

## 2. Thème du 1<sup>er</sup> FNDSI

Le thème de ce 1<sup>er</sup> FNDSI est « *Amélioration des performances du secteur public : rôles et contributions des Directions des Services Informatiques* ». Il offrira d'une part, l'occasion aux participants de faire un examen des stratégies actuellement mises en œuvre aussi bien au niveau institutionnel que national, mais également de mener une réflexion sur la performance des offres de services proposées par les DSI afin de renforcer la capacité des métiers en quête de solutions innovantes au sein des organismes publics. Occasion privilégiée de rencontre entre les DSI et leur département de tutelle technique, ce 1<sup>er</sup> forum se présente également comme un cadre de réflexion sur les rôles des acteurs publics en charge du numérique dans un contexte d'évolution permanente de la technologie.

### **3. Objectifs**

#### **3.1 Objectif global**

Le FNDSI vise à créer et dynamiser une synergie d'actions entre les acteurs techniques des systèmes d'information du secteur public afin d'accroître leurs performances au service de l'efficacité des administrations publiques du Burkina Faso.

#### **3.2 Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, le 1er FNDSI a pour objectifs de :

- Mettre en évidence le rôle et la contribution des DSI en vue d'accroître la performance du secteur public ;
- Examiner et amender le projet de matrice de rôles et responsabilités de certains acteurs publics de l'économie numérique ;
- Examiner et amender le projet d'organisation-type des Directions et Services Informatiques ;
- Examiner et amender le projet de décret portant « institution et fonctionnement du Forum National des Directions et Services Informatiques (FNDSI) » ;
- Examiner et amender le projet de décret portant « organisation fonctionnelle des organismes publics en charge de la gestion du système d'information des administrations publiques » ;
- Promouvoir la Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique (PNDEN).

#### **4. Résultats attendus**

Les résultats attendus du 1<sup>er</sup> FNDSI sont :

- Le rôle et la contribution des DSI en vue d'accroître la performance du secteur public sont mis en exergue et compris par tous les participants au forum et toute la société burkinabè ;
- Le projet de matrice de rôles et responsabilités de certains acteurs publics de l'économie numérique est examiné et amendé ;
- Le projet d'organisation-type des Directions des Services Informatiques au sein des Ministères et Institutions publiques est examiné et amendé ;
- Le projet de décret portant « institution et fonctionnement du Forum National des Directions et Services Informatiques (FNDSI) est examiné et amendé » ;
- Le projet de décret portant « organisation fonctionnelle des structures publiques chargées du système d'information de l'Etat » est validé examiné et amendé ;
- La Politique Nationale de Développement de l'Economie Numérique (PNDEN) est promue ;

#### **5. Méthodologie**

Le 1<sup>er</sup> FNDSI se déroulera sous forme de panels exclusivement en plénière.

#### **6. Dates et lieu**

Le 1<sup>er</sup> FNDSI se tiendra les jeudi 02 et vendredi 03 février 2017 dans la salle de conférence du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC) à Ouaga 2000 (Ouagadougou – Burkina Faso).

## **7. Organisation et suivi-évaluation**

L'organisation est assurée par la Direction Générale des Technologies de l'Information et de la communication et le groupe de réflexion mis en place dans le cadre de l'atelier de réflexion sur le cadre spécifique de concertation des Directions des Services Informatiques.

Un groupe de rapporteurs assurera le secrétariat du forum tandis qu'un groupe de communicateurs animera sa thématique.

Le suivi de la mise en œuvre des conclusions du FNDSI est assuré par la DGTIC qui en assure également le secrétariat permanent. Elle fait périodiquement le bilan de la mise en œuvre des recommandations au Conseil de Cabinet du MDENP.

## **8. Participants**

La liste des participants est jointe en annexe.

## **9. Financement**

L'organisation du FNDSI sera financée par le Ministère du développement de l'Economie Numérique et des Postes ou tout autre Partenaire Technique et Financier (PTF) conformément aux termes de référence générique du FNDSI.